



Déclaration préalable de la FSU

CTSD du 24 janvier 2017

Monsieur le Directeur académique,

Ce CTSD est consacré à la préparation de la prochaine rentrée, qui est aussi la dernière du quinquennat. Des moyens supplémentaires sont annoncés pour le département de l'Essonne. C'est un point positif, mais il faut tenir compte aussi de l'augmentation toujours spectaculaire des effectifs dans l'Essonne : dans le second degré, 1711 élèves supplémentaires sont attendus par la DAPEP par rapport aux prévisions de la rentrée 2016 (+ 1131 dans les collèges et SEGPA et + 580 dans les lycées et EREA). Le H/E global prévisionnel (hors IMP) passe de 1,55 à 1,57 pour les lycées et EREA, mais dans les collèges et SEGPA, il stagne à 1,25. Il ne devrait donc pas y avoir d'amélioration sensible des conditions d'enseignement dans les classes, permettant de mieux prendre en compte les difficultés des élèves. Nous tenons à rappeler l'exaspération des enseignants des lycées qui se sont mobilisés en septembre pour dénoncer les effectifs trop lourds dans leurs classes, notamment en STMG (35 voire 36 élèves). Il ne faudrait plus voir se reproduire de telles situations.

L'an dernier, l'Essonne, contrairement au modèle appliqué dans les autres départements de l'académie, avait maintenu des seuils différenciés en REP+ (26 élèves) et en REP et AEP (28 élèves) . Pour la prochaine rentrée, elle applique désormais le seuil de 30 élèves pour tous les établissements alors même que dans les départements où cette mesure avait été appliquée on revient à des seuils différenciés. Dans notre département, ce revirement est incompréhensible. Il risque d'augmenter le nombre d'élèves par classe, notamment en éducation prioritaire, et ainsi d'aggraver les conditions d'enseignement. La FSU revendique le retour à des seuils différenciés selon les niveaux et les types d'établissements.

Les personnels des lycées de l'Éducation prioritaire se mobilisent actuellement, avec le soutien de la FSU, pour obtenir des moyens supplémentaires pérennes pour leurs élèves. Sur les 450 ETP promis par la Ministre au titre de la difficulté sociale, nous savons que l'académie de Versailles a été dotée de 40 emplois. Nous souhaitons savoir comment ces moyens sont répartis dans le département. Cela permettra d'évaluer la réalité des moyens alloués en Éducation Prioritaire.

Pour les collègues, nous avons demandé en GT les documents précisant la hauteur de la marge collègue 2016 et celle de la marge qualitative. Ces éléments nous avaient été fournis l'an dernier, par conséquent nous vous les redemandons, la transparence sur les choix que vous avez faits étant le gage d'un dialogue social de qualité.

Nous insistons aussi sur l'importance des besoins, dans notre département, en personnels non enseignants : CPE, infirmier.es, personnels administratifs, personnels de l'assistance sociale... Ces personnels sont indispensables pour permettre aux établissements de fonctionner dans de bonnes conditions, permettre aux élèves de réussir leur scolarité.

L'attribution de moyens supplémentaires à notre département doit se traduire par des créations suffisantes de postes, qui devront être pourvus. Pour cela, il faut améliorer l'attractivité de nos métiers : les mesures en faveur des nouvelles carrières constituent un début de revalorisation, mais qui reste insuffisant au regard des pertes de pouvoir d'achat de ces dernières années. La FSU ne s'en contentera pas et poursuivra la lutte pour la revalorisation de nos métiers. En outre, certaines réformes mettent en difficulté les équipes, comme la réforme du collège, mais aussi le nouveau DNB qui met de côté des disciplines pourtant fondamentales dans la culture commune des élèves : EPS, disciplines artistiques, langues vivantes. Le SNEP-FSU et le SNES-FSU rappellent leur demande de modification du texte officiel du DNB afin d'ajouter 100 points à l'examen en intégrant le contrôle continu en arts plastiques, éducation musicale, LV1 et LV2 et pour le contrôle en cours de formation pour l'EPS.

L'augmentation du nombre de démissions est une alerte à prendre au sérieux. Dans nos échanges avec les collègues concernés, la question des conditions de travail dans les établissements revient souvent : classes toujours surchargées, mépris de la parole des personnels comme l'a montré la réforme du collège imposée de manière autoritaire, techniques de néo-management dévastatrices.

Pourtant, ils sont très nombreux ceux qui, localement, continuent de se battre pour défendre un projet éducatif émancipateur, à l'image de celui porté par la FSU, permettant de faire réussir tous les élèves. En cette année 2017, la FSU ne se contente pas de faire le vœu d'une année placée sous le signe de la réussite de tous, elle le traduira aussi en action, à tous les niveaux, dans les prochains mois.